

10 17
déc déc

Vote Île-Bizard- Sainte-Genève



Votre vote
Votre ville



ÉLECTION PARTIELLE • DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023

Mairesse ou maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

Avis est donné aux électrices et électeurs de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève que :

1. Un scrutin sera tenu le dimanche 17 décembre 2023 afin de combler le poste de mairesse ou maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève dans le cadre d'une élection partielle.

2. Les personnes mises en candidature au poste de mairesse ou maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève sont:

- **Ghassan BAROUDI**
- PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE
- **Doug HURLEY**
- ENSEMBLE MONTRÉAL

3. Les bureaux de vote seront ouverts le dimanche 17 décembre, jour du scrutin, de 10 h à 20 h , aux endroits indiqués sur la carte de rappel qui sera transmise aux électrices et électeurs de l'arrondissement

de L'Île-Bizard-Sainte-Genève dans la semaine du 4 décembre.

4. Les bureaux de vote seront ouverts le dimanche 10 décembre, jour du vote par anticipation, de 12 h à 20 h , aux endroits indiqués sur la carte de rappel qui sera transmise aux électrices et électeurs de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève dans la semaine du 4 décembre.

5. Le recensement des votes sera effectué le 17 décembre, au point de services de l'arrondissement, soit au 100, boulevard Jacques-Bizard, suite 120, à compter de 20 h, et la diffusion des résultats sera présentée sur le site elections.montreal.ca

Montréal, le 4 décembre 2023

Le président d'élection
Emmanuel Tani-Moore, avocat

elections.montreal.ca
ou 514 872-VOTE (8683)